

PROGRAMME DE FORMATION



TP Conseiller en Insertion Professionnelle

APPRENTISSAGE

Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle » (CIP). Titre de niveau III, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs blocs de compétences.

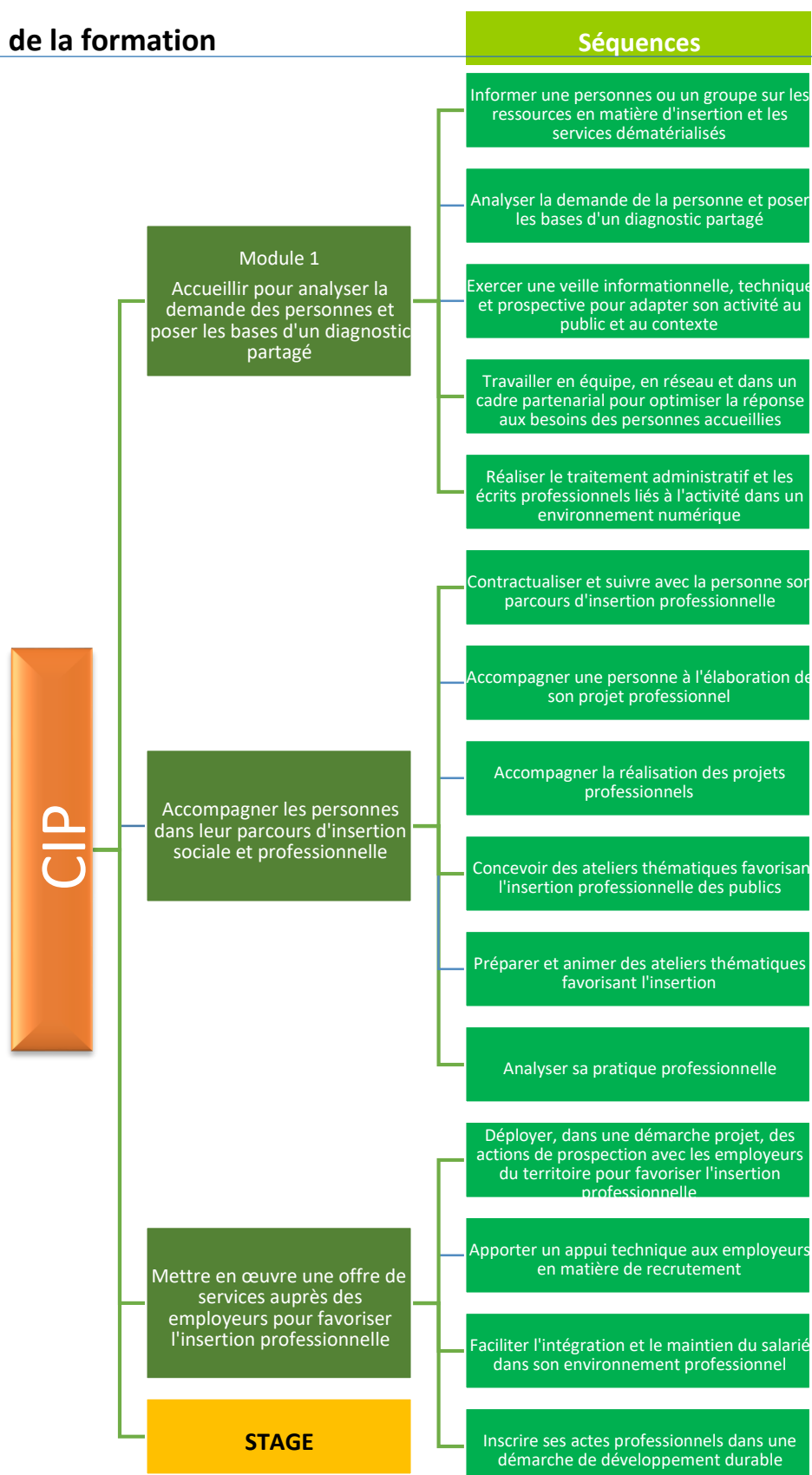
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités d'accès

- Réunions d'information ou entretien individuel
- Sélection sur dossier de candidature, tests de connaissance et entretien de motivation
- Adaptation du parcours selon les acquis et les dispenses et équivalences réglementaires

Contenu de la formation

Contenu de la formation



Condition d'accès

Jeunes et adultes de 16 à 29 ans révolus

Sans limite d'âge : personnes ayant la qualité de travailleur handicapé ou sportifs de haut niveau ou personnes avec un projet de création/reprise d'entreprise dont la réalisation dépend de l'obtention du titre.

Salariés dans le cadre d'une période d'apprentissage ou du plan de développement des compétences

Cette formation peut être suivie par les personnes en situation de handicap dans les conditions suivantes :



Pour les personnes malvoyantes, le support de cours en très gros caractères, en format papier et en format numérique, peut leur être mis à disposition avant le démarrage du cours.



Pour les personnes à mobilité réduite, nos locaux à Pointe à Pitre Chemin Neuf sont accessibles (rampe d'accès, toilettes aménagées). Par ailleurs, la visioconférence permet aussi aux PMR de suivre les cours en direct depuis leur domicile ou leur bureau. Ce procédé permet d'éviter des déplacements quotidiens souvent éprouvants.



Pour les personnes sourdes ou malentendantes, en plus des supports de cours écrits qui sont remis avant le cours, il est possible sous certaines conditions de faire appel à un service de sous-titrage en direct via le service ACCEO / TADEO. <https://www.acceo.fr/comment-ca-marche.html>



Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cette formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Notre référente handicap : Jade PERIAC 0690 67 34 16

Prérequis & Conditions d'admission

- Niveau 2 : Savoir lire, écrire
- Compétences relationnelles et qualités personnelles de disponibilité, d'écoute et de mobilité
- Être titulaire du permis B et disposer d'un véhicule est souhaitable
- Être en bonne santé
- Validation du projet par un stage ou une première expérience professionnelle

Durée de la formation

- Contrat de travail de 12 mois
- Durée totale de la formation : **710 heures en CFA**
- A raison de 2 jours par semaine.
- Elle se déroulera dans nos locaux de Pointe à Pitre

Karuconnect
117 rue Frébault Pointe à Pitre

Karuconnect
53 Chemin Neuf Pointe à Pitre 

Mail : karuconnect@gmail.com

Cout de la formation

- Frais pédagogiques **pris en charge par l'OPCO de l'employeur** dans le cadre de l'apprentissage
- **Rémunération**
- Rémunération brute mensuelle dans le cadre du contrat d'apprentissage selon la législation en vigueur.
- Les employeurs et les apprentis bénéficient d'exonérations de cotisations sociales.
- Incitations financières pour l'embauche en apprentissage selon plusieurs critères.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique personnalisé
- Accompagnement socioprofessionnel : insertion professionnelle et/ou poursuite d'études
- Évaluation régulière des acquis en CFA et en situation d'emploi avec fiche navette CFA / entreprise
- Évaluations tripartites progressives avec le maître d'apprentissage, l'apprenti et les formateurs
- Session de validation de la certification (totale ou partielle) avec un jury évaluant le candidat sur son dossier professionnel (DP), ses résultats aux épreuves d'examen et son entretien final

Période de mobilité

Une période de mobilité nationale, européenne ou internationale peut être mise en œuvre pour découvrir une autre culture, d'autres façons de travailler, pour améliorer ses compétences linguistiques...

Notre CFA et son référent mobilité vous accompagne : nous contacter.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Modalités de la formation

- Formation présentielle
- Formation collective et individualisée
- Rencontres régulières avec le maître d'apprentissage

Moyens pédagogiques

- Livret de l'apprentissage
- Salle de formation équipée
- PC portables, outils numériques ergonomiques
- Ressources multimédias
- Plateforme de formation digitale

Méthodes d'apprentissage

- Apports théoriques en salle, autoformation accompagnée
- Mises en situations pratiques
- Application réelle lors des situations de travail
- Articulation avec le maître d'apprentissage dans la mise en œuvre des situations pédagogiques

Équipe pédagogique

- Formateurs formatrices professionnels-elles du métier et formé-es à la pédagogie pour adultes
- Responsable de formation
- Chargé-e de développement et de recrutement
- Référent handicap, référent mobilité et référent égalité femmes-hommes
- Maître d'apprentissage titulaire du titre de CIP ou équivalent ayant au moins 2 ans d'expérience du métier

Equivalences et passerelles

Aucunes (source RNCP)

Débouché et suite de parcours

- Conseiller(ère) en insertion professionnelle
- Conseiller (ère) emploi formation
- Conseiller (ère) à l'emploi
- Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- Chargé(e) de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le)

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), Régies de quartiers, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : Entreprise de Travail Temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

Nos atouts

- Un accompagnement des employeurs et des candidats apprentis à la signature du contrat d'apprentissage
- Des outils adaptés pour optimiser la relation entre CFA et entreprise
- Un conseil de perfectionnement pour contribuer à l'amélioration continue de la qualité de la formation en apprentissage
- Des points réguliers avec le maître d'apprentissage et des visites du formateur CFA avec réajustements possibles des apports théoriques et/ou pratiques
- Une équipe expérimentée
- Un plateau technique avec des équipements professionnels
- Des ressources de formation digitales
- Un accompagnement socio-professionnel éducatif relatif à l'exercice de la citoyenneté